## Compte rendu du conseil municipal du 25 octobre 2022

**Etaient présents :** Christian GUILBERT, Mickaël SEGUIN, Estelle HERVE, Cédric LEMON- NIER, Evelyne ROMMES, Marie LECOUPLIER, Bertrand RABAROT, Vanessa SAMSON, Aurore BAUCHE, Jean-Yves GUEGUEN, Gladys GARETTE, Xavier MONSCH, Jacquy GUERIN, Christian EON.

Secrétaire de séance : Gladys GARETTE 2022-40 EAUX PLUVIALES

APRES DELIBERATION LE CONSEIL MUNICIPAL VALIDE le diagnostic dans le cadre de l'étude du transfert de compétence gestion des eaux pluviales urbaines.

## 2022-41 LOTISSEMENT DU CLOS FOURNIER

Le terrain a été borné pour permettre l'avancement du projet dans le but de déposer le permis de lotir. Un relevé topographique a aussi été réalisé pour le terrain jouxtant le presbytère.

APRES DELIBERATION LE CONSEIL MUNICIPAL, DECIDE de continuer les négociations avec NEOTOA pour la construction de logements pour séniors sur un lot du lotissement du clos fournier sur lequel plusieurs logements pourraient être construits, et continuer la réflexion concernant le terrain du presbytère. relatives à ces dossiers.

Dans le cadre de la révision du SCOT les zones 2Aur environ 3 hectares seront conservés

Dans l'objectif de réaliser des économies d'énergie, la commission travaux travaille sur le dossier d'isolation et de restructuration de la cantine. Une grande partie des travaux pourront être réalisés en régie dès que le financement sera accordé.

Le plan de financement proposé est le suivant

APRES DELIBERATION LE CONSEIL MUNICIPAL, APPROUVE le projet présenté cidessus, DECIDE de réaliser les travaux, VALIDE le plan de financement et le calendrier de l'opération présentés ci-dessus, SOLLICITE une aide au titre du fonds de concours de Dinan Agglomération.

Le rapport doit être présenté à l'assemblée délibérante dans les mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné et faire l'objet d'une délibération.

DEPENSES EN €		RECETTES EN €	
Isolation bardage extérieur	12 733.63 €	Dinan agglomération fonds de concours	11 351.63 €
Agrandissement et réaménagement local	5 815.26 €	Autofinancement	11 351.63 €
Dalle isolante sol	4 154.37 €		
TOTAL	22 703.26 €	TOTAL	22 703.26 €

2022-43 RAPPORT PRIX ET QUALITE SERVICE PUBLIC EAU 2021 : SYNDI- CAT DES FREMUR

## 2022-42 DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DU FONDS DE CONCOURS DE DINAN AGGLOMERATION : ISOLATION CANTINE

8

## 2022-44 AVANCEMENT DE GRADE

APRES DELIBERATION, LE CONSEIL MUNICIPAL, DECIDE de créer un poste d'adjoint technique principal 2ème classe, à temps non complet, DONNE pouvoir à Monsieur le Maire pour saisir le Comité Technique, DECIDE de modifier le tableau des effectifs, comme suit :

1 poste de secrétaire de mairie, temps complet

1 poste d'agent de maitrise, temps complet.

1 poste d'adjoint technique principal 1 ème classe, temps complet

2 postes d'adjoint technique principal 2ème classe, temps non complet (23/35ème) et (27/35ème)

2 postes d'adjoint technique, 1 temps complet et un temps non complet (27/35ème)

Compte tenu,

de la nécessité de lutter contre la pollution lumineuse, les émissions de gaz à effet de serre

et de réduire la consommation d'énergie ;

qu'à certaines heures l'éclairage public ne constitue pas une nécessité absolue.

APRES DELIBERATION, LE CONSEIL MUNICIPAL, DECIDE de modifier les horaires d'éclairage public comme indiqué ci-après à partir du 1<sub>er</sub> décembre 2022.

Sur la commune de PLEVEN (en agglomération, et sur les villages de St Symphorien, le Plessix, le Pildo) l'éclairage public sera allumé :

**LE MATIN**: allumage à 6H45 et éteint en fonction du lever du jour.

LE SOIR : allumage en fonction du coucher du soleil et éteint à 20H30. ■